

500 TERRITOIRES à ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE ET POUR LE CLIMAT



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE EN ACTION

Fonds de financement de la transition énergétique Convention particulière d'appui financier

Entre

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Et

La commune de Malaunay, représentée par le Maire, Guillaume COUTEY, ci-après désigné
« le Bénéficiaire »



En présence de la Caisse des dépôts et consignations, représentée par le directeur régional de la région Haute-Normandie, M. Eric DUBERTRAND

#VotreEnergie

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE

Vu la convention du 31 mars 2015 relative à la création et à la gestion d'une enveloppe spéciale Transition énergétique, par la Caisse des Dépôts dans le cadre du Fonds de financement de la transition énergétique (FFTE)

Vu la convention de gestion de l'enveloppe spéciale Transition énergétique du 4 mai 2015

Vu la lettre de notification des résultats de l'appel à projets « territoires à énergie positive pour la croissance verte » du 9 avril 2015

Il est convenu ce qui suit

Préambule

Un appel à projets pour mobiliser 200 « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » a été lancé par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie afin de donner une impulsion forte pour encourager les actions concrètes qui peuvent contribuer à :

- atténuer les effets du changement climatique, pour que la France soit exemplaire lors de la Conférence climat de Paris 2015,
- encourager la réduction des besoins d'énergie et le développement des énergies renouvelables locales,
- faciliter l'implantation de filières vertes pour créer 100 000 emplois sur trois ans,
- reconquérir la biodiversité et valoriser le patrimoine naturel.

Afin d'accompagner l'ensemble des projets créatifs et innovants, un fonds de financement de la transition énergétique, doté de 1,5 milliard d'euros sur trois ans, est en place et contribuera notamment à financer les territoires lauréats. Cet appui viendra compléter les modes de soutien sectoriels existants : aides fiscales, subventions de l'ADEME et de l'ANAH, programmes budgétaires, prêts aux collectivités, tarifs d'achat...

Dans ce cadre, la commune de Malaunay a présenté un projet qui figure en annexe 1, a été déclarée lauréate de l'appel à projets « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » le 9 février 2015 et bénéficie à ce titre d'un appui financier spécifique pour l'accompagner dans son projet.

* *
*

Article 1 - Objet de la convention

La présente convention a pour objet de préciser, d'une part, les actions qui seront mises en œuvre par le Bénéficiaire ainsi que ses engagements à ce titre et, d'autre part, les modalités d'attribution et de versement de l'appui financier.



Article 2 – Dépenses éligibles au programme « Territoires à énergie positive pour la croissance verte »

Peuvent bénéficier d'un financement au titre du programme « Territoires à énergie positive pour la croissance verte », les actions relatives aux six domaines d'intervention suivants :

1. *Réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public*
2. *Diminution des émissions de gaz à effet de serre et des pollutions liées aux transports*
3. *Développement de l'économie circulaire et de la gestion durable des déchets*
4. *Production d'énergies renouvelables locales*
5. *Préservation de la biodiversité, protection des paysages et promotion d'un urbanisme durable*
6. *Promotion de l'éducation à l'environnement, de l'éco-citoyenneté et mobilisation des acteurs locaux*

Article 3 – Engagements du Bénéficiaire

Dans le cadre du projet, le Bénéficiaire s'engage à mettre en place sur son territoire les actions spécifiques figurant en Annexe 2, permettant de contribuer efficacement à la baisse de la consommation d'énergie, à la production d'énergie renouvelable et à la mobilisation citoyenne pour la transition énergétique. Le budget et le calendrier prévisionnel des actions ainsi que la description des effets attendus sont précisés dans l'Annexe 2.

Pour la bonne exécution de la présente convention, le bénéficiaire s'engage :

- a) à désigner un élu référent qui sera le garant de la démarche,
- b) à mettre en place une équipe projet animée par un chef de projet à l'échelle du territoire.

Les dépenses subventionnables devront être ventilées selon les postes comptables et certifiées exactes par le comptable public.

Le Bénéficiaire s'engage à transmettre au préfet de région, en tant que représentant de la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie :

- les justificatifs relatifs aux dépenses subventionnables, acquittées et certifiées par le comptable public,
- tout document nécessaire aux engagements et versements (Annexe 3),
- le suivi et le bilan des actions mises en œuvre.

Article 4 – Montant et modalités de versement de l'appui financier

Le montant de l'appui financier au titre de la présente convention est fixé à 500 000 euros dans la limite d'un plafond maximal de 80 % de chaque dépense subventionnable.

L'appui financier sera mis en œuvre par la Caisse des dépôts et consignations à partir des crédits de l'enveloppe spéciale transition énergétique qu'elle gère.



L'appui financier sera versé, après signature de la présente convention, selon les conditions et modalités suivantes :

- une avance de 40 % du montant prévisionnel de l'appui financier au titre du programme «Territoires à énergie positive » pourra être versée à la demande du Bénéficiaire exprimée auprès du préfet de région, en tant que représentant de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
- un deuxième versement de 40 % interviendra lorsque le montant des actions réalisées et facturées dépassera 80 % du montant de l'appui financier, sur présentation des justificatifs des dépenses,
- le solde sera versé lorsque le montant des actions réalisées et facturées atteint ou dépasse 100 % de l'appui financier au titre du programme « Territoires à énergie positive », sur présentation d'un compte rendu d'exécution technique et d'un état récapitulatif des dépenses correspondantes certifié par le comptable public du Bénéficiaire.

Ces versements seront réalisés par la Caisse des dépôts et consignations sur ordre du préfet, qui aura vérifié le caractère subventionnable des dépenses présentées.

Article 5 - Engagements complémentaires de l'État

En complément du soutien financier, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie assurera, avec le concours de l'ADEME :

- une assistance technique et un soutien méthodologique,
- une animation de réseau des lauréats au niveau régional et national,
- la valorisation des résultats.

Article 6 - Communication

Le logo « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » est obligatoirement apposé sur tout document et toute réalisation et panneau de chantier portant sur les actions visées à l'article 3.



Article 7 - Clause de reversement et de résiliation

Les sommes qui n'auraient pas été utilisées, ou qui auraient été utilisées pour une action autre que celles prévues à l'article 3 seront restituées à la Caisse des dépôts et consignations.



En cas de non-respect, par l'une ou l'autre des Parties, des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre Partie à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Article 8 - Durée de la convention

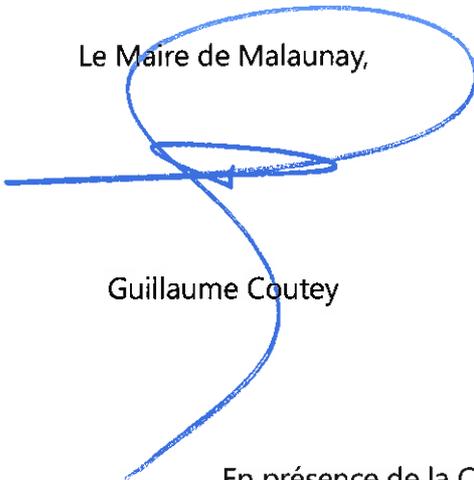
La présente convention entre en vigueur à compter du jour de sa signature. Elle est valable pour les actions ayant connu un démarrage effectif jusqu'au 31 décembre 2017 et prendra fin avec le versement du solde de l'aide et au plus tard trois ans après la date de signature de la présente convention.

Article 9 - Avenants

Le contenu de la présente convention peut être modifié par avenant signé des Parties.

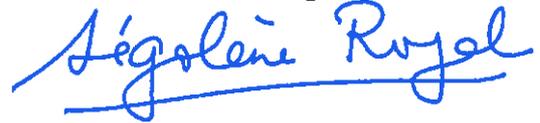
Fait à Paris, le 16 juin 2015

Le Maire de Malaunay,



Guillaume Coutey

La Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,



Ségolène Royal

En présence de la Caisse des dépôts et consignations

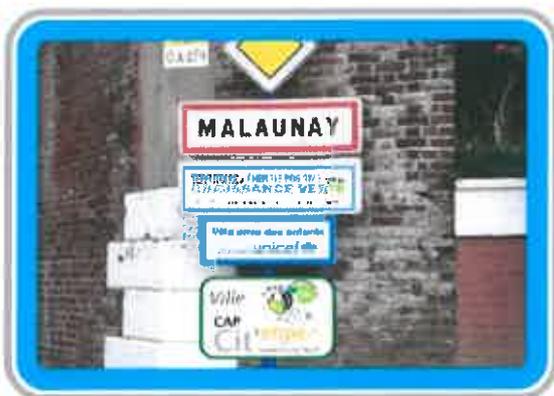


Annexe 1



Projet présenté par la collectivité





MALAUNAY + L'ÉNERGIE D'UN TERRITOIRE

Située à 13 km de la ville centre de la Métropole rouennaise, la commune de Malaunay se trouve confrontée à un certain nombre de problématiques propres aux communes périurbaines ou rappelons-le vit près d'un français sur quatre.

Si par le passé, elle a su bénéficier d'un coût du foncier accessible et de l'attractivité du format « Maison individuelle », ce modèle de ville à la campagne n'est désormais plus soutenable. Surtout, le coût résidentiel qui en découle risque de devenir insupportable pour une grande partie des ménages aux revenus modestes.

En même temps, face aux « crises », de nouvelles manières de vivre la ville et de faire société se sont inventées ici comme ailleurs. Par le jeu des différents acteurs, en particulier publics, les contraintes se sont transformées en opportunités. Cette prise de conscience constitue le point de départ de l'initiative de transition énergétique et écologique engagée depuis 8 ans par la commune qui souhaite à présent approfondir sa politique en visant l'autonomie énergétique à l'horizon 2050 et renforcer la résilience du territoire et de ses habitants.

Le maintien d'un dialogue permanent et l'exigence d'une véritable solidarité entre l'urbain et le rural, entre le centre et sa périphérie, le soutien de tous les acteurs institutionnels sont des conditions impératives pour concrétiser cette ambition.

Cette anticipation est source de création de valeur qui entraînera par la mobilisation de tous les acteurs et des moyens financiers envisagés, un développement des activités et de l'emploi sur le territoire et bien au-delà. L'enjeu est aussi de montrer qu'une petite commune peut fédérer, mobiliser, innover et faire modèle pour celles et ceux qui doutent de leur potentiel et de leur capacité à agir.

L'approche de la ville, globale, itérative et intégrée, repose en premier lieu sur l'exemplarité de la collectivité et sa capacité à piloter une transition sur l'ensemble du territoire. Il s'agit de mettre en mouvement les différents acteurs, privés et publics, habitants et partenaires de la ville pour co-construire des actions de maîtrise de l'énergie et de substitution des énergies fossiles par des énergies renouvelables.



La ville offre une très large palette de services à la population, gère en régie une quinzaine d'équipements et entretient de nombreux espaces.



Le périmètre de ses compétences évolue au gré des lois de décentralisation. Ainsi, les compétences en matière d'urbanisme réglementaire, d'action foncière et d'habitat, de voirie et d'éclairage public, de concession et distribution d'électricité et de gaz, de gestion des réseaux de chaleur ont été transférées au 1er janvier 2015 à la Métropole Rouen Normandie dont la commune est membre. Ce transfert s'ajoute à ceux opérés depuis une vingtaine d'années en matière notamment d'assainissement, de production et de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des déchets et de déplacements urbains.



Bien que n'exerçant plus ces compétences directement, la commune sollicite très régulièrement et collabore étroitement avec les différents services concernés de la Métropole en proposant de conduire diverses démarches innovantes et expérimentations (BIMBY, AEU dans le cadre de la révision du PLU, intégration de denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique et locale dans la restauration collective, gestion différenciée des espaces verts...).



Cette capacité d'innovation sur les questions environnementales et éducatives en particulier est inscrite dans une longue tradition. Ainsi, après la création en 2006 d'un comité écocitoyenneté au sein des services municipaux qui a permis de lancer une cinquantaine d'actions concrètes, la commune a souhaité approfondir son action en matière de décroissance des émissions de gaz à effet de serre (« empreinte carbone ») et de réduction de sa facture énergétique en s'engageant en 2010 dans la démarche Cit'ergie (le label européen des politiques énergie/climat des villes et intercommunalités, porté et soutenu par l'ADEME).

Malaunay est la première commune de Seine-Maritime à obtenir le label Cap Cit'ergie en juin 2013.

Ce volontarisme en la matière, lui permet de présenter à la prochaine commission nationale de novembre 2015, sa candidature au label Cit'ergie, ce qui ferait d'elle en cas de succès, la plus petite commune de France à atteindre ce niveau depuis le lancement national de la démarche.





Les partenaires

L'Union Européenne, Le PUCA, la DREAL et la DDTM, La Région Haute-Normandie, Le Département de Seine-Maritime, la Métropole Rouen Normandie, la délégation Régionale de l'ADEME, ERDF, GRDF, Les bailleurs sociaux de la commune, l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale, l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives, l'entreprise NUTRISET, l'entreprise LUCIBEL, le réseau GRANDDE, le réseau normand et national des collectivités Cit'ergie, l'Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie, l'Université de Rouen, Le Réseau des acheteurs normands de la commande publique responsable, Energie partagée, Enercoop Normandie, la CAF de Seine-Maritime, EDF solidarités, la CC de Rouen, les associations, entreprises, artisans, commerçants et écoles de la commune, le député de la circonscription et Vice Président de la CODAT ... et les habitants de la commune.

Les axes du projet

AXE 1 : Rénovation thermique du patrimoine communal et production d'énergie renouvelable.

AXE 2 : Accompagnement des bailleurs privés, publics et propriétaires occupants dans leurs projets de rénovation énergétique ou de construction de logements très performants.

AXE 3 : Favoriser le développement à l'échelle communale et métropolitaine de coopérations entre les différents acteurs publics et privés de la transition énergétique

AXE 4 : Expérimenter dans de nombreux domaines des alternatives sobres, "post-carbone" et respectueuses de la biodiversité.

AXE 5 : Développement de la résilience et de la créativité du territoire

Bénéfices attendus

Une réduction de l'empreinte environnementale qui contribuerait à une préservation de la biodiversité, à la lutte contre le dérèglement climatique et plus généralement à une amélioration du cadre et de la qualité de vie. Une telle démarche doit permettre par les investissements et les économies d'énergie de développer l'activité et les emplois locaux. La lutte contre la précarité énergétique et la vulnérabilité des populations et des acteurs économiques face aux renchérissement des énergies est un enjeu fort pour maintenir le lien, la cohésion sociale et la vitalité démocratique.

Les moyens envisagés.

Mobilisation d'un grand emprunt pour financer les investissements dits de la transition énergétique pour la croissance verte.





Les objectifs (2017/2020/2050)

2017

La ville se fixe comme objectif à l'horizon 2017/2018 de respecter les « 3x20 » sur son patrimoine : Réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre, diminution des consommations énergétiques de 20% et production de 20% en énergie renouvelable sur la part électricité.

Pour le territoire, l'enjeu à cette échéance est de neutraliser, par la baisse des consommations suite aux actions très fortes de sensibilisation aux éco-gestes et d'accompagnement à la rénovation de l'habitat, les effets de l'augmentation du prix de l'énergie sur la facture globale du territoire.



2020

Malainay s'inscrit dans les objectifs du « 3x20 » pour le territoire par rapport à 2005. Il s'agit d'ici 2020, de faire passer à 20 % la part des énergies renouvelables, de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre, et d'accroître l'efficacité énergétique de 20 %.



2050

La loi pour la transition énergétique et la croissance verte a montré le chemin et fixe des orientations claires, porteuses d'espoir. A l'horizon 2050, la France s'est dotée d'un objectif de division par quatre de ses émissions de gaz à effet de serre, de réduction de moitié de sa consommation et de couverture la plus grande possible de ses besoins par des énergies renouvelables. Nous souhaitons également aller le plus loin possible en nous rapprochant du scénario NEGAWATT en matière de réduction des gaz à effets de serre et de couverture des besoins d'énergie par des énergies renouvelables et ainsi devenir un Territoire à énergie positive et bas-carbone (autonomie et neutralité énergétique).



Indicateur de performance	2020	2030	2050
Réduction des émissions de gaz à effet de serre (en tonnes)	880	4 400	8 800
MWh économisés	4100	20 000	45 500
MWh d'électricités renouvelables produites	7 270	8 300	21 900
Émissions de gaz à effet de serre évitées (en tonnes)	660	3 500	9 600
MWh de chaleur issue d'ENR	3 500	11 000	22 000



Projet présenté par la collectivité

Thématique	Actions	Niveau de réalisation (préfiguration, conception, étude de faisabilité, voté, en cours)	Objectifs	Budget interne en euros HT	Budget externe (investissement, étude, AMO) en euros HT	Impact FEPCV	Accompagnement existant (FEDER, Contrat de territoire, ADEME, CDC, ...)	Montant FEPCV	Echéance de réalisation
Stratégie énergie/climat	AXE 1 : Rénovation thermique du patrimoine communal et production d'énergie renouvelable.		Avoir une bonne connaissance de l'impact de l'activité de la commune (rejets GES) afin de définir une stratégie cohérente avec les objectifs fixés (3x20, facteur 4, ...)	1 000,00 €	1 250,00 €	Stratégie Énergétique		0,00 €	2015
	Réaliser un bilan carbone (activité de la commune) en interne en 2015	Voté							
Stratégie énergie/climat	Réaliser un bilan carbone territoire en 2016		Avoir une bonne connaissance de l'activité du territoire (rejets GES) afin de définir une stratégie cohérente avec les objectifs fixés (3x20, facteur 4, ...)	700,00 €	8 400,00 €	Stratégie Énergétique	4 200,00 €	0,00 €	2016
	Renouvellement du contrat de chauffage des bâtiments de la ville pour le 1/01/2016	En cours	Impulser une dynamique d'amélioration continue et de performance auprès du délégataire (intéressement, décomptage, ...)	1 600,00 €	9 525,00 €	Réduction de la consommation énergétique du bâtiment		0,00 €	2016
Production ENR	Étude de potentialité chaufferie centrale biomasse pour création d'un réseau de chaleur technique	En cours	Dimensionner les installations nécessaires		10 000,00 €		7 000,00 €	0,00 €	2015
Production ENR et Réseau de chaleur	Construction d'une Chaufferie biomasse (bois énergie) pour production de chaleur pour un réseau interne (piscine, gymnase, école maternelle et primaire de 15 classes, centre socioculturel Boris VIAN) en lien avec la reconstruction de la piscine « Tournesol » en 2017	Préfiguration	Diminuer la consommation et les rejets de GES du patrimoine communal		600 000,00 €	Réduction de la consommation énergétique dans le bâtiment Production d'énergies renouvelables locale	270 000,00 €	0	2016-2017
Sobriété énergétique du bâtiment	ACTION 1 : Réhabilitation thermique et fonctionnelle avec raccordement au futur réseau de chaleur ENR, installation de panneaux photovoltaïques, récupération et injection des eaux pluviales pour les usages sanitaires pour le groupe scolaire Miannay en 2015 et	Préfiguration	Diminuer la consommation et les rejets de GES du patrimoine communal Atteindre au moins le niveau BBC rénovation tendre vers l'autonomie énergétique	6 500,00 €	750 000,00 € (2015 : 280 000 € 2016 : 470 000 €)	Stratégie Énergétique/Réduction de la consommation dans les bâtiments	Métropole Rouen Normandie et FEDER : 200 000,00 €	220 000,00 € (en 2015) (A noter : Dépenses 2015 identifiées pour une subvention complémentaire aux 500 000€)	2015-2016

Thématique	Actions	Niveau de réalisation (préfiguration, conception, étude de faisabilité, voté, en cours)	Objectifs	Budget indicatif en euros HT	Budget consacré (investissement, étude, AMO) en euros HT	Impact TEPCV	Accompagnement existant (FEDER, Contrat de territoire, ADEME, CDC...)	Montant TEPCV	Échéance de réalisation
	2015 (niveau rénovation BBC)								
Sobriété énergétique du bâtiment	ACTION 13 : Restructuration de la piscine municipale au niveau « passif » (minimum BBC rénovation)	Préfiguration	Réaliser une restructuration exemplaire de la piscine municipale		2 100 000,00 €	Stratégie Énergétique/Réduction de la consommation dans les bâtiments	Région et FEDER : 820 000,00 €	Identifiées pour une subvention complémentaire aux 500 000€	2017
Production ENR	Production de chaleur ENR et pour le groupe scolaire G. Brassens en 2015 et 2016 + installation de panneaux photovoltaïque via une smart Flower	En cours	Diminuer la consommation et les rejets de GES du patrimoine communal	4 200,00 €	202 000,00 €	Réduction de la consommation énergétique dans le bâtiment Production d'énergies renouvelables locales	72 000,00 €	0,00 €	2015-2016
Production ENR	ACTION 2 : Installation de panneaux photovoltaïques et solaires sur les toits des bâtiments ou espaces communaux (Mairie, ateliers municipaux, salle de tennis couverts, église et centre Boris Vian) en 2015 et 2016 pour une utilisation de l'énergie en auto consommation	Préfiguration	Couvrir 100 % des toitures et tendre vers l'autonomie énergétique du patrimoine communal	5 000,00 €	465 000,00 € (2015) ; 195 000 € (2016) ; 270 000 €	Production d'énergies renouvelables locales		120 000,00 € (en 2015) (A noter : Dépenses 2015) Identifiées pour une subvention complémentaire aux 500 000€	2015-2016
Production ENR Projet coopératif	ACTION 2 : Accompagnement et investissement direct dans des projets "citoyens" ou "coopératifs" de production d'énergie (en lien avec Energie participative et Enercoop, les entreprises et artisans de Malaunay, les bailleurs publics) à partir de 2015	Préfiguration	Encourager la production locale d'énergies issue d'initiatives coopératives et/ou citoyennes	7 500,00 €	1 712 000,00 €	Production d'énergies renouvelables locales	Investisseurs : 1 450 000,00 €	Identifiées pour une subvention complémentaire aux 500 000€	2017
Sobriété énergétique du bâtiment	ACTION 3 : Remplacement des systèmes pour l'éclairage intérieur des bâtiments publics et des commerces par des LEDs à partir de 2015 via un partenariat avec LUCIÈLE (Barentin) et la CC de Rouen	Conception	Diminuer la consommation imputable à l'éclairage intérieur des bâtiments		300 000,00 € (2015) ; 90 000 € (2016) ; 210 000 €	Réduction de la consommation énergétique du bâtiment		70 000,00 € (en 2015) (A noter : Dépenses 2015) Identifiées pour une subvention complémentaire aux 500 000€	2015-2016

Thématique	Acteurs	Niveau de réalisation (préfiguration, conception, étude de faisabilité, works, en cours)	Objectifs	Budget interne ou autres NT	Budget externe (investissement, étude, AMO) en euros NT	Impact TEPCV	Accompagnement existant (FEDER, Contrat de territoire, ADEME, CDC...)	Montant TEPCV	Echéance de réalisation
Eclairage public	Poursuite de l'extinction de l'éclairage public dans les secteurs résidentiels (0 à 5h) depuis 2012	En cours	Limiter l'impact sur la biodiversité et la pollution lumineuse lié à l'éclairage public	2 500,00 €	2 500,00 €	Réduction de la consommation énergétique de l'espace public			
	Recentrer les services municipaux sur leurs métiers, optimiser les usages et occupations et les superficies des espaces et bâtiments publics en privilégiant le partage (réduction de la superficie du patrimoine communal) depuis 2013	En cours	Optimiser l'usage du patrimoine communal	2 500,00 €	100 000,00 €	Réduction de la consommation énergétique du bâtiment		28 950,00 €	2015
Sobriété énergétique du bâtiment	ACTION 4 : Créer un service d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie et d'intervention visant à lutter contre la précarité énergétique à partir de 2015	Préfiguration	Encourager la rénovation du parc de logements privés et participer à l'entretien de l'habitat (des 300 000 rénovations par an en France)	10 000,00 €	75 800,00 € (2015 : 5 800 € 2016/2017 : 70 000 €)	Réduction de la consommation énergétique du bâtiment		4 000,00 € (en 2015) (A noter : Dépenses 2016-2017 identifiées pour une subvention complémentaire aux 500 000€)	2015-2016-2017
Vulnérabilité énergétique	En lien avec la métropole, orientation et accompagnement des propriétaires bailleurs, résidents et propriétaires occupants dans leurs travaux d'économies d'énergie (pré-diagnostic, conseils, contrôle de conformité, aide à la récupération de CEE ou autres subventions, aide au montage des dossiers...) et leurs projets de développement des ENR depuis 2014	En cours	Faire disparaître la vulnérabilité énergétique du territoire			Production d'énergies renouvelables locales		0,00 €	
Sobriété énergétique du bâtiment	Axe 2 : Accompagnement des bailleurs privés, publics et propriétaires occupants dans leurs projets de rénovation énergétique ou de construction de logements très performants	En cours	Limitier l'expansion urbain			Production d'énergies renouvelables locales			
Sobriété énergétique du bâtiment	Mise en oeuvre et accompagnement des projets (DAP sur des emplacements réservés avec des exigences énergétiques) conformément au Plan Local d'Urbanisme adopté en 2015 en intégrant une AEU et la démarche BIMBY à partir de 2015	En cours	Densifier le centre bourg		0,00 €	Réduction de la consommation énergétique du bâtiment		0,00 €	
			Promouvoir les constructions exemplaires			Promotion d'un urbanisme durable			

Thématique	Action	Niveau de réalisation (préfiguration, conception, étude de faisabilité, voté, en cours)	Objectifs	Budget interne en euros HT	Budget externe (investissement, étude, AMO) en euros HT	Mobilisation des acteurs locaux	Accompagnement existant (FEDER, Contrat de territoire, ADEME, CDC...)	Montant TERCV	Échéance de réalisation
Efficacité de la construction neuve Production d'énergies locales	Soutien à de nombreux projets exemplaires (construction, réseau, produits et services innovants, animations ...) et approfondissement des partenariats avec ERDF, HABITAT 76, le PUCA, LO-GEAL, l'UNCCAS, l'AMSA, GROF, LUCIBEL, ENERCOOP Normandie, la CAPEB, GRANDDE ...depuis 2014	Voté/En cours	Encourager le développement de projets exemplaires sur le territoire	0 000,00 €	0,00 €	Mobilisation des acteurs locaux Réduction de la consommation énergétique du bâtiment Promotion d'un urbanisme durable		0,00 €	Continue
			Créer et animer un club des entreprises (implantées sur le territoire ou partenaires) et artisans engagés dans la transition énergétique visant la promotion de l'économie durable et circulaire	3 000,00 €	10 500,00 €	Mobilisation des acteurs locaux	4 000,00 € (fin 2015) (A noter : dépenses 2016 indispensables pour une bonne exécution exemplaire) - 4000 (2016)	2015-2016	
Sobriété énergétique du bâtiment	ACTION 5 : Création, animation d'un club des entreprises et artisans engagés dans la transition énergétique et la croissance verte, favoriser le développement des compétences et mener une politique active d'installation d'entreprises et activités liées	Préfiguration	Spécialisation du pôle communal d'insertion et d'orientation professionnelle (jeunes et demandeurs d'emploi) sur les filières et emplois de la transition énergétiques à partir de 2015 afin d'orienter les jeunes et les demandeurs d'emploi vers les filières de "demain"	5 000,00 €	5 500,00 €	Axe social/Promotion de l'économie verte			2015
			Mener une politique volontariste d'installation d'entreprises engagées dans la transition énergétique et la croissance verte sur le territoire en lien avec la Métropole (énergéticiens, thermiciens, bureaux d'études, architectes, ...) et les propriétaires des zones d'activités.	5 000,00 €	10 000,00 €	Mobilisation des acteurs locaux Promotion de l'économie verte			
Économie verte		Conception							

Thématique	Actions	Niveau de réalisation (préfiguration, conception, étude de faisabilité, vote, en cours)	Objectifs	Budget interne en euros HT	Budget externe (investissement, étude, AJMO) en euros HT	Impact TENDY	Accompagnement existant (FEDER, Contrat de territoire, ADEME, CDC...)	Montant TENDY	Echéance de réalisation
Communication		En cours	Promouvoir le modèle de transition énergétique de la commune par l'accueil de visites de la commune ou de projets, d'ateliers et autres séminaires, participation à diverses manifestations, colloques, séminaires de formation ...) et montrer la reproductibilité du modèle	1 200,00 €	12 000,00 €	Promotion d'un urbanisme locale			2015
Mobilité	<p>ACTION 3 : Soutien aux mobilités alternatives à la voiture (covoiturage, transports en commun), aux projets d'éco-mobilité (pédibus et/ou vélo-bus, cartographie de la mobilité douce), d'électro-mobilité ou au GNV (installation de bornes de recharge et développement de la flotte de véhicules électriques ou GNV) à partir de 2015</p> <p>Soutien à l'installation de bornes électriques sur le territoire, promotion de l'intermodalité en lien avec la gare, et de l'extension du TEO et/ou amélioration de la ligne à haute qualité de service FA</p>	Conception/ En cours	Encourager le changement de paradigme établi autour du véhicule à énergie fossile	3 500,00 €	145 100,00 € (2015 : 97 100 € 2016 : 48 000 €)	Diminuer les émissions de GES et de polluants des transports	Region, SIER, GrDF et Léanepe : 19 110,00 €	54 500,00 € (en 2015) (A noter : dépenses 2016 réalisées pour une subvention complémentaire aux 500 000€)	2015-2016
Mobilité collective		en cours				Diminuer les émissions de GES et de polluants des transports		0,00 €	2015
Biodiversité	ACTION 6 : Mise en œuvre des moyens techniques pour éliminer l'utilisation de PHYTO et permettre l'acceptation d'une gestion raisonnée des espaces verts	Préfiguration	Penser l'entretien des espaces verts autrement afin d'en limiter l'impact sur la biodiversité	5 100,00 €	13 650,00 €	Préservation de la biodiversité en protection des Paysages	Metropole Rouen Normandie : 4 000,00 €	6 650,00 €	2015
Economie locale	Passer la part de produits et denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique et / ou locale de 30 à 50 % dans la restauration scolaire	En cours	Développer le recours aux produits issus des filières courtes et durables	11 000,00 €	20 000,00 €	Développement de l'économie circulaire	5 000,00 €	0	2015-2016
Economie locale	Développement des circuits courts par la mise en œuvre d'un marché fermier.	Préfiguration	Encourager le développement des filières et la production locale		7 000,00 €	Développement de l'économie circulaire	1 400,00 €	0	

Thématique	Actions	Niveau de réalisation (préfiguration, conception, étude de faisabilité, voté, en cours)	Objectifs	Projets innovants en euros HT	Budget estimatif (investissement, étude, AMO) en euros HT	Impact TEPCV	Accompagnement existant (FEDER, Contrats de territoire, ADEME, CDC...)	Montant TERC (MONTANT TERC)	Étapes de réalisation
Économie locale Vulnérabilité alimentaire	Développement du jardinage et du ma- ranchage en partage (jardins partagés avec composteur collectif ...)	Préfiguration	Encourager les actions vi- sant à créer du lien social et à rendre verts l'autono- mie alimentaire	1 800,00 €		Développement de l'éco- nomie circulaire Gestion durable des dé- chets		0,00 €	2016
	Soutien à l'installation de ruches sur les espaces publics et les toits de bâtiments publics	Préfiguration	Installer l'équivalent d'un arbre/arbuste fruitier et en lien avec la purification de l'eau durant 3 années		2 500,00 €	Développement de l'éco- nomie circulaire		0,00 €	2016
Biodiversité	ACTION 7 : Soutien à la plantation d'arbres fruitiers dans les espaces (pu- blics ou privés) et en lien avec la purifi- cation naturelle de l'eau	En cours			75 000,00 € (2015 : 24 000 € 2016 : 26 000 € 2017 : 25 000 €)	Préservation de la biodi- versité		12 000,00 € (en 2015) (A noter : Dépenses 2015-2017 identifiées pour une subvention complémentaire aux 500 000€)	2015-2016- 2017
Déchets	Promotion sur le territoire des actions visant à développer le recyclage et ré- duire le volume des déchets ménagers (Soutien à l'installation de poubelles et composteurs chez les particuliers et les écoles, campagnes de sensibilisation et procédures de tri pour la restauration collective)	Étude de faisabilité	Diminuer la quantité d'in- dure ménagère envoyée en décharge (10 tonnes / an)		6 900,00 €	Développement de l'éco- nomie circulaire Gestion durable des dé- chets	2 400,00 €	0,00 €	2015
Déchets	ACTION 10 : Opération « 0 » sac plas- tique dans les commerces	Étude de faisabilité	Soutien au projet de sub- stitution des sacs plas- tiques utilisés par les com- merces de la commune par des sacs en papier ou en tissu recyclés ou des paniers (filiales locales comme le lin ou le rotin) en vue de la disparition totale des sacs plastiques dans les commerces		9 000,00 €	Développement de l'éco- nomie circulaire Gestion durable des dé- chets		4 530,00 €	2015
Stratégie éner- gie/climat	Finaliser le plan d'action Cit'ergie 2016/2019 en associant les citoyens, la société civile et les acteurs écono- miques en juin 2015	En cours		12 000,00 €	20 450,00 €	Stratégie énergétique et environnementale		0,00 €	2015
Eco-citoyenneté	Mettre en œuvre un programme d'éc- tions d'éducation à l'environnement et à la maîtrise de l'énergie (écoles du dé- veloppement durable, Familles à écar- ter)	Préfiguration	Faire des écoles du terri- toire des acteurs écono- miques de la transition éner- gétique	43 000,00 €		Éducation à l'environne- ment		0,00 €	2015-2016

Thématique	Actions	Niveau de réalisation (préfiguration, conception, étude de faisabilité, voté, en cours)	Objectifs	Budget interne en euros HT	Budget externe (investissements, études, AMO?) en euros HT	Impacts TERCY	Accompagnement existant (FEDEP, Ecohaus de Versailles, APPEME, CDC, ...)	Montant TERCY	Échéance de réalisation
	Agir positif, semaine agir ensemble, ballades thermiques ...)								
Eco-citoyenneté	Systématiser l'éco conditionnalité des aides pour les associations et coopératives scolaires et des primes pour les agents à partir de 2016	Conception	Encourager les pratiques durables des différents acteurs de la vie communale			Promotion de l'éco-citoyenneté		0,00 €	2016
Mobilité durable	Création et animation d'un club vélo avec réparation et mise à disposition gratuite de vélos à partir de 2016	Préfiguration	Encourager l'usage du vélo pour les trajets courts et moyen		3 000,00 €	Diminuer les émissions de GES et de polluants transportés		0,00 €	2016
Eco-citoyenneté Communication	ACTION 8 : Mobilisation de la population autour des enjeux de la transition énergétique et de la COP 21 en proposant la signature d'une charte d'engagement et la participation à un rassemblement de type FLASH MOB autour des enjeux climatiques à l'automne 2015	Préfiguration		1 500,00 €	6 000,00 €	Mobilisation des acteurs locaux Promotion de l'éco-citoyenneté	1 000,00 €	4 000,00 €	2015
Sobriété énergétique du bâtiment	Abonder les 250 € la chèque énergie pour l'audit énergétique de la région et compléter les moyens de financement de travaux	Préfiguration	10 foyers la première année 15 foyers la seconde la deuxième année	16 250,00 €					2015-2015
	ACTION 11 : Animation annuelle en direction des habitants (2500 foyers) avec remise de « pack environnemental » sur les thèmes de l'eau, de l'électricité, de l'énergie et de la biodiversité sur 4 ans.		Encourager les pratiques durables des citoyens		75 000,00 €	Mobilisation des acteurs locaux		Montable pour une subvention complémentaire aux APPEME	2013-2015
Eco-citoyenneté	ACTION 12 : Création d'un prix récompensent les initiatives éco citoyennes en matière de transition écologique	Préfiguration	Encourager les initiatives citoyennes et le développement de pratique durable de la société		9 000,00 €	Promotion de l'éco-citoyenneté		Montable pour une subvention complémentaire aux APPEME	2015

Annexe 2

Programme d'actions dans le cadre du programme



Gouvernance du programme d'actions mise en place :

L'équipe projet (comité stratégique) est constituée des élus (Maire, Maire-adjoint délégué à la ville durable, conseiller municipal délégué à la mise en œuvre de Cit'ergie) et des membres du comité de direction (Directeur Général des Services, Direction de l'Environnement et des Moyens Techniques, Directrice des Services à la Population (DSP), Directeur des Ressources Humaines et des Finances (DRHF), Responsable de la communication) assistés par l'Ambassadeur de la transition Énergétique (à temps complet) placé sous l'autorité de la Direction de l'Environnement et des Moyens Techniques.

Le comité de pilotage, outre les membres de l'équipe projet et les adjoints délégués est constitué des représentants du Ministère (DREAL, DDTM), de l'ADEME, de la Métropole Rouen Normandie, de la Région Haute-Normandie, et de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Annuellement le Maire présidera un comité élargi à l'ensemble des partenaires constitués (acteurs économiques, associations, établissements d'enseignement, ...).



Action 1

Intitulé de l'action :

Rénovation thermique et fonctionnelle du groupe scolaire Miannay

Description de l'action :

Réhabilitation thermique (niveau BBC rénovation) et fonctionnelle avec raccordement au futur réseau de chaleur ENR, récupération et injection des eaux pluviales pour les usages sanitaires pour le groupe scolaire Miannay construit en 1959 (19 classes, 1 restaurant scolaire, plusieurs salles d'activités soit 4000 m²). En complément de cela, une toiture solaire sera installée afin de couvrir une partie de sa consommation électrique.

Calendrier : 2015-2016

Animation prévue :

Ce chantier sera articulé avec les actions menées avec l'école Miannay dans le cadre de son projet École du Développement Durable. Il soutiendra également la campagne d'appel à contribution des habitants (en particulier des parents d'élèves) dans les projets de développement participatif de production d'ENR (Action 2).

Description des effets attendus (indicateurs/objectifs) :

Objectifs : Forte diminution de la consommation globale des bâtiments du groupe scolaire Miannay complétée par la compensation, si possible, de la totalité des besoins électriques.

Indicateurs :

- Consommation énergétique annuelle du bâtiment avant et après rénovation (chauffage et électricité) en Mégawatheure (MWh/an)
- Performance énergétique du bâtiment avant et après rénovation (kWhep/m².an)
- Puissance totale de panneaux solaires installée en kilowatt crête (kWc)
- Production annuelle d'électricité issue des toitures solaires en Mégawatheure (MWh/an)
- Consommation annuelle d'eau de pluie pour les usages sanitaires en mètre cube (m³/an)
- Emissions annuelles de CO₂ liées à la consommation énergétique (teqCO₂/an)



**Détail des coûts prévisionnels de l'action 1
(Engagements 2015)**

Description	Montant (HT)
Couverture des toitures par des panneaux solaires photovoltaïques en vue d'auto-consommer l'énergie produite	235 000 €
Diagnostics énergétiques, structure, amiante et maîtrise d'œuvre	45 000 €
Total	280 000 €

Montant de l'accompagnement TEPCV demandé : 220 000 €



Action 2

Intitulé de l'action :

Augmentation de la part ENR sur le territoire de Malaunay

Description de l'action :

Installation de panneaux solaires sur l'ensemble des toitures publiques de la commune lorsque l'orientation est bonne pour une « auto consommation » de l'énergie produite et accompagnement/investissement direct dans des projets "citoyens" ou "coopératifs" de production d'énergie (en lien avec Énergie partagée et Enercoop Normandie, les entreprises et artisans de Malaunay, les bailleurs publics...). Potentiel estimé 5000 m².

Calendrier : 2015 à 2017

Animation prévue :

Forte campagne de communication et de mobilisation appelant aux contributions des habitants et acteurs économiques en lien avec Enercoop Normandie et Énergie partagée. Portage par une structure ad hoc (de type SCIC ou SPL) assisté par une AMO sur la partie technique, juridique et financière.

Description des effets attendus (indicateurs/objectifs) :

Objectif : Couvrir, à l'horizon 2020, 20 % de la demande électrique du territoire grâce aux énergies renouvelables

Indicateurs :

- La surface de toiture couverte en panneaux solaires en mètre carré (m²)
- La puissance installée cumulée de l'ensemble des installations en kilowatt crête (kWc)
- La production annuelle d'électricité par les panneaux solaires en Mégawattheure (MWh/an)
- Emissions annuelles de CO2 évitées par la production ENR (teqCO2/an)



**Détail des coûts prévisionnels de l'action 2
(Engagements 2015)**

Description	Montant (HT)
Études de potentiel et de charge pour les toitures solaires publiques	17 000 €
Diagnostics structure et amiante	8 000 €
Installation de capteur photovoltaïque en toiture :	
- Église	170 000 €
Total	195 000 €

Montant de l'accompagnement TEPCV demandé : 120 000 €



Action 3

Intitulé de l'action :

Éclairage LED dans les bâtiments publics et dans les commerces

Description de l'action :

Faire migrer l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieur des bâtiments communaux et des commerces vers la LED via un partenariat avec des producteurs régionaux LUCIBEL (Barentin) et la CCI de Rouen.

Calendrier : 2015-2016

Animation prévue :

Campagne de sensibilisation des commerçants, des usagers des bâtiments aux économies d'énergie en lien avec l'Union des commerçants, la CCI.

Description des effets attendus (indicateurs/objectifs) :

Objectif : Diminuer la consommation électrique liée à l'éclairage dans les bâtiments afin d'atteindre l'objectif du « 3x20 » dans le patrimoine d'ici à 2017

Indicateurs :

- Consommation annuelle en électricité du bâtiment en Mégawatheure (MWh/an)
- Puissance de LED installée (kW) ; Puissance éclairage économisée (kW)
- Energie annuelle économisée (MWh/an)
- Emissions annuelles de CO₂ évitées (teqCO₂/an)
- Part de LED dans l'éclairage intérieur (% de la puissance)

Détail des coûts prévisionnels de l'action 3 (Engagements 2015)

Description	Montant (HT)
Remplacement des systèmes d'éclairage dans le groupe scolaire MIANNAY	90 000 €
Total	90 000 €

Montant de l'accompagnement TEPCV demandé : 70 000 €



Action 4

Intitulé de l'action :

Mise en place d'un service d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie et d'intervention contre la précarité énergétique

Description de l'action :

Détecter au plus tôt les foyers pouvant être énergétiquement vulnérables et les accompagner dans la mise en place de nouveaux comportements, le montage de dossier d'aide pour la rénovation de leur logement, l'installation d'équipements économes/performants. Identifier les moyens de compléter des dispositifs de soutien existant en matière de rénovation ou de changement d'appareils de production de chaleur.

Conseiller les habitants de la commune afin de promouvoir la rénovation énergétique du parc bâti et les aiguiller vers les dispositifs d'aides de financement existant.

Calendrier : 2015

Animation prévue :

voir projet en cours

Description des effets attendus (indicateurs/objectifs) :

Objectif :

Détecter au plus tôt les foyers pouvant être énergétiquement vulnérables, les accompagner et conseiller les habitants de la commune en vue de la rénovation énergétique de leur logement.

Indicateurs :

- Nombre de foyers vulnérables accompagnés
- Nombre de rendez-vous pour un conseil en matière de rénovation de l'habitat
- Nombre de projets de rénovation énergétique déposés en mairie (déclaration préalable de travaux)
- Impact *in fine* de l'accompagnement sur la consommation énergétique : Energie annuelle économisée (global MWh/an et moyen kWh/an.logement).



**Détail des coûts prévisionnels de l'action 4
(Engagements 2015)**

Description	Montant (HT)
Acquisition d'une caméra thermique et formation du personnel	5 800 €
Total	5 800 €

Montant de l'accompagnement TEPCV demandé : 4 000 €



Action 5

Intitulé de l'action :

Création, animation d'un club des entreprises et artisans engagés dans la transition énergétique et la croissance verte, favoriser le développement des compétences et mener une politique active d'installation d'entreprises et activités liées

Description de l'action :

Création et animation d'un club des entreprises (implantées sur le territoire ou partenaires) et artisans engagés dans la transition énergétique.

Spécialisation du pôle communal d'insertion et d'orientation professionnelle (jeunes et demandeurs d'emploi) sur les filières et emplois de la transition énergétique.

Mener une politique volontariste d'installation d'entreprises engagées dans la transition énergétique et la croissance verte sur le territoire en lien avec la Métropole (énergéticiens, thermiciens, bureaux d'études, architectes ...) et les propriétaires des zones d'activités.

Promouvoir le modèle de transition énergétique de la commune par l'accueil de visites de la commune ou de projets, d'ateliers et autres séminaires, participation à diverses manifestations (colloques, séminaires de formation ...).

Calendrier : 2015

Animation prévue :

Création d'un visuel et d'une publication promotionnelle, recherche de financements pour le compte des entreprises partenaires, co-animation avec les services de la Métropole, de la Région et de l'État.

Description des effets attendus (indicateurs/objectifs) :

Objectif :

Fédérer l'ensemble des entreprises implantées ou partenaires de la commune autour des enjeux de la transition énergétique et de la croissance verte.

Indicateurs :

- Nombre de membres
- Nombre de réunions organisées
- Nombre d'actions proposées, déployées et abouties
- Nombre d'emplois créés



**Détail des coûts prévisionnels de l'action 5
(Engagements 2015)**

Description	Montant (HT)
Études préalables	6 000 €
Total	6 000 €

Montant de l'accompagnement TEPCV demandé : 4 000 €



Action 6

Intitulé de l'action :

Évolution de la stratégie de gestion des espaces verts en faveur de la biodiversité

Description de l'action :

Mettre en œuvre des moyens techniques pour éliminer l'utilisation de « PHYTO » et penser l'entretien des espaces verts autrement afin d'en limiter l'impact sur la biodiversité.

Calendrier : Dès 2015

Animation prévue :

Mobilisation des habitants en lien avec l'Agence Régionale de l'Environnement de Haute Normandie autour d'ateliers de découverte de la « biodiversité urbaine » ou de sensibilisation par la science participative telle que Noé conservation.

Description des effets attendus (indicateurs/objectifs) :

Objectifs :

Élimination totale des produits phytosanitaires de l'entretien des espaces verts.
Parvenir à une gestion différenciée sur l'ensemble des espaces verts.

Indicateurs :

- Quantité annuelle de produit phytosanitaire utilisé (l/m² par an) avant après
- Nombre annuel de tontes avant après, réduction de la fréquence de passage de la collecte des déchets verts
- Surface de tonte et/ou de fauchage différée en m²

Détail des coûts prévisionnels de l'action 6 (Engagements 2015)	
Description	Montant (HT)
Matériels	13 680 €
Total	13 680 €

Montant de l'accompagnement TEPCV demandé : 6 880 €



Action 7

Intitulé de l'action :

Opération plantation d'1 arbre/arbuste fruitier ou plante purificatrice d'eau par jour

Description de l'action :

Planter un arbre ou un arbuste fruitier ou une plante purificatrice d'eau, une fois par jour dans l'année.

Calendrier : 2015 à 2017

Animation prévue :

Mobilisation de la population lors des plantations à laquelle viendraient s'ajouter des actions de sensibilisation ou des ateliers au fur et mesure des saisons (entretien, récolte, ...) en lien avec l'Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie et le service espaces verts de la commune.

Description des effets attendus (indicateurs/objectifs) :

Objectifs :

Lutter contre la vulnérabilité alimentaire sur le territoire et encourager la création de lien social grâce à la création de vergers partagés.

Encourager le développement de la biodiversité et la sauvegarde des milieux aquatiques.

Indicateurs :

- Nombre d'arbres/arbustes plantés
- Nombre de participants lors des animations proposées en parallèle de la plantation
- Nombre de manifestations organisées par an

Détail des coûts prévisionnels de l'action 7 (Engagements 2015)

Description	Montant (HT)
Plantation d'arbre, arbuste ou plante aquatique	21 000 €
Animations	3 000 €
Total	24 000 €

Montant de l'accompagnement TEPCV demandé : 12 000 €



Action 8

Intitulé de l'action :

Mobilisation de la population autour de la COP 21

Description de l'action :

Mobilisation de la population autour des enjeux de la transition énergétique et de la COP 21 en proposant la signature d'une charte d'engagement et la participation à un rassemblement de type FLASH MOB autour des enjeux climatiques.

Calendrier : Automne 2015

Animation prévue :

Invitation des enfants des écoles et des familles à un grand rassemblement festif éco-citoyen avec en ligne de mire une photographie de tous les participants composant un message pour la COP 21. Réalisation d'une exposition de photos sur les messages et slogans individuels.

Description des effets attendus (indicateurs/objectifs) :

Objectif :

Rassembler la population autour des enjeux de la transition énergétique et de la lutte contre le dérèglement climatique.

Indicateurs :

- Nombre de participants dans les différentes manifestations
- Satisfaction des participants

Détail des coûts prévisionnels de l'action 8 (Engagements 2015)	
Description	Montant (HT)
Photographe pour le Flash Mob et outils de communication (flyers, articles de presse, objets de communication ...)	6 000 €
Charte d'engagement	
Total	6 000 €

Montant de l'accompagnement TEPCV demandé : 4 000 €



Action 9

Intitulé de l'action :

Mobilité durable

Description de l'action :

Soutien aux mobilités alternatives à la voiture (covoiturage, transports en commun), aux projets d'éco-mobilité (pédibus et/ou vélo-bus, cartographie de la mobilité douce), d'électromobilité et au GNV (installation de bornes de recharge et renouvellement de la flotte de véhicules par des véhicules électriques et au GNV).

Calendrier : 2015 à 2017

Animation prévue :

Proposer à partir du parc constitué des opérations de démonstration et d'essai. Réaliser des logotypes spécifiques et des sérigraphies spécifiques visant à soutenir la promotion d'une mobilité durable et populaire.

Description des effets attendus (indicateurs/objectifs) :

Objectif :

Encourager le changement de paradigme établi autour des véhicules à carburant fossile et encourager une transition du parc automobile.

Indicateurs :

- Consommation annuelle de la flotte captive en kilowattheure (kWh)
- ⇒ Emissions annuelles de CO₂ de la flotte avant et après (t eq CO₂/an)
- ⇒ Emissions kilométriques de CO₂ de la flotte évitées (teq CO₂/km).
- ⇒ Part de véhicules « propres » dans la flotte



**Détail des coûts prévisionnels de l'action 9
(Engagements 2015)**

Description	Montant (HT)
Achat de véhicules utilitaires électriques pour la collectivité (véhicules non éligibles aux aides Etat déjà existantes)	27 000 €
Achat de station de charge GNV	5 000 €
Achat de 2 véhicules GNV pour la collectivité (véhicules non éligibles aux aides Etat déjà existantes)	60 000 €
Mise en place et animation de pédibus dans les écoles	5 100 €
Total	97 100 €

Montant de l'accompagnement TEPCV demandé : 54 590 €



Action 10

Intitulé de l'action :

Opération Zéro sac plastique dans les commerces

Description de l'action :

Soutien au projet de substitution des sacs plastiques utilisés par les commerces de la commune par des sacs en papier ou en tissu recyclés ou des paniers (filières locales comme le lin ou le rotin).

Calendrier : 2015 à 2017

Animation prévue :

Mobilisation avec l'aide de l'union des commerçants, des acteurs des filières de recyclage.

Description des effets attendus (indicateurs/objectifs) :

Objectif :

Faire disparaître les sacs plastiques à usage unique de tous les commerces de Malaunay au profit de sacs réutilisables ou recyclables.

Indicateurs :

- Nombre de sacs à usage unique distribués dans les commerces par an avant-après
- Nombre de sacs réutilisables distribués dans les commerces par an

Détail des coûts prévisionnels de l'action 10 (Engagements 2015)	
Description	Montant (HT)
Fournitures de sacs imprimés ou de paniers (design compris) aux partenaires de l'opération	8 000 €
Animation et communication	1 000 €
Total	9 000 €

Montant de l'accompagnement TEPCV demandé : 4 530 €



PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Nature des dépenses	Montant en € (HT)	Nature et origine du financement	Montant en € (HT)



Action 1 <i>Rénovation thermique et fonctionnelle du groupe scolaire Miannay</i>	280 000 €	Programme TEPCV (69 %)	500 000 €
		Autofinancement (28 %)	202 270 €
Action 2 <i>Augmentation de la part ENR sur le territoire de Malaunay</i>	195 000 €	Aides (hors Etat) : Métropole Rouen Normandie, Région Haute-Normandie, SIER, LEANOVE	24 310 €
Action 3 <i>Éclairage LED dans les bâtiments publics et dans les commerces</i>	90 000 €		
Action 4 <i>Mise en place d'un service d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie et d'intervention contre la précarité énergétique</i>	5 800 €		
Action 5 <i>Création, animation d'un club des entreprises et artisans engagés dans la transition énergétique et la croissance verte, favoriser le développement des compétences et mener une politique active d'installation d'entreprises et activités liées</i>	6 000 €		
Action 6 <i>Évolution de la stratégie de gestion des espaces verts en faveur de la biodiversité</i>	13 680 €		
Action 7 <i>Opération plantation d'1 arbre/arbuste fruitier ou plante purificatrice d'eau par jour</i>	24 000 €		
Action 8 <i>Mobilisation de la population autour de la COP 21</i>	6 000 €		
Action 9 <i>Mobilité durable</i>			



TOTAL HT	726 580 €	TOTAL HT	726 580 €
-----------------	-----------	-----------------	-----------

Référent en charge du programme d'actions :

Isabelle MOULIN

Directrice de l'Environnement et des Moyens Techniques

Ville de Malaunay

Tél. 02.32.82.55.71

Courriel : moulin.isabelle@malaunay.fr

